

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 septembre 2026

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - Mme Nicole DELAVILLE – Mme Petra LAURAIN - M. Ryszard ZARNOWSKI - M. Pascal FERRARD – Mme - Mme Karen PEUREUX - M. Thibault HEINTZ – M. Jean-Marc BOUSCHBACHER - Mme Yasmine AKSU - M. Régis - BELGERI - Mme Cécile MICHAUX - M. Christophe DEMARQUE

Absents excusés :

Mme Nathalie JACOTEZ pouvoir à M. Jean-Marc BOUSCHBACHER
Mme Aurélie DEMORY pouvoir à Mme Karen PEUREUX
M. Anthony SCHIARATURA

Date de la convocation le 21 septembre 2026

Début du conseil : 20 h

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Eau/Assainissement : approbation RPQS

2 - RIFSEEP : décision modificative

3 - FINANCES : tarifs eau/assainissement

4 - FINANCES : Budget principal (Commune) - décisions modificatives

5 - Cimetière : reprise d'une concession

6 - TRAVAUX : démolition ancienne station de traitement des eaux usées :
choix des entreprises

7 - O.N.F : Etat d'assiette 2027

8 - FINANCES : Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 27 août 2026 est approuvé à l'unanimité.

1 - Eau/Assainissement : approbation RPQS (délibération n° 2026.09.25/01)

Les RPQS 2025 (rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et de l'eau potable) sont présentés. Ces documents sont fournis annuellement auprès de l'Agence de l'eau.

Après consultation, les conseillers les valident à l'unanimité.

2 - RIFSEEP : décision modificative (délibération n° 2026.25/02)

Suite au recrutement d'un agent au tiers-lieu, il y a lieu de modifier le tableau de cotation des emplois établi en 2023 en ajoutant "assistant de conservation – catégorie B – groupe de fonction G1".

A l'unanimité, le Conseil, accepte cette modification

3 - FINANCES : tarifs eau/assainissement (délibération n° 2026.09.25/03 - délibération n° 2026.09.25/03.1)

Une proposition de tarif de l'eau/assainissement est présentée avec différents taux d'augmentation pour 2027.

Monsieur le Maire précise que la dernière augmentation du m³ "eau" remonte à 2023.

Il est proposé un taux de 5 %.

Après concertation, le Conseil décide d'appliquer par 8 voix pour, 6 voix contre le taux de 3 % soit :

Tarif eau/m³

- de 0 à 200 m³ : 2,48 €

- de 201 à 500 m³ : 2,39 €

- de 501 m³ et + : 2,24 €

Abonnement : 30,00 €-

Concernant l'assainissement une majoration de 5 % est proposée qui est acceptée à l'unanimité soit :

- de 0 à 200 m³ : 1,68 €

- de 201 à 500 m³ : 1,52 €

- de 501 m³ et + : 1,32 €

S'ajouteront au m³ la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau ainsi que les tarifs fixés par l'Agence de l'Eau.

4 - FINANCES : Budget principal (Commune) - décisions modificatives (délibération n° 2026.09.25/04 - délibération n° 2026.09.25/04.1 - délibération n° 2026.09.25/04.2)

Lors du Conseil du 13 mars, il a été décidé de souscrire 10 parts sociales au capital social de EnR'SCIC. Les crédits n'ayant pas été prévus au budget il a lieu de voter en dépense au compte 261 opération OPNI, 1.000,00 € par prélèvement au compte 2152 opération 351, 1.000,00 €.

Des plaques dans le cadre de recherche d'ayant droits pour le cimetière ont été commandées, il est donc nécessaire de voter au compte 2188, 600,00 € par prélèvement au compte 2138, 600,00 €.

Un casque téléphonique et une souris ergonomique ont été acquis pour le confort de travail d'un agent. Il y a lieu de voter au compte 2183, 400,00 € par prélèvement au compte 2051, 400,00 €.

A l'unanimité le conseil donne son accord.

5 - Cimetière : reprise d'une concession (délibération n° 2026.09.25/05)

Madame KOBIALCA Christine a fait parvenir une demande d'abandon de la concession au cimetière communal qu'elle avait acquise en 2022.

A l'unanimité, le conseil accepte l'abandon de cette sépulture.

6 - TRAVAUX :démolition ancienne station de traitement des eaux usées : choix des entreprises (délibération n° 2026.09.25/06)

Monsieur le Maire présente les rapports d'analyse de l'appel d'offres de la démolition de l'ancienne station d'épuration effectué par l'ATD.

Il est proposé :

- le lot n° 1 – démolition : un montant de 49.930,00 € HT à l'entreprise DR DEMANTELEMENT ;

- lot n° 2 : traitement des boues : pour SARP-OSIS EST avec un montant de 193.798,00 €.

La Commission Appel d'Offres réunie le 8 septembre a validé ces entreprises.

Monsieur DESVERNES précise que le silo est rempli en totalité, il faudra, dans un premier temps, vider l'eau, qui sera traitée dans notre station d'épuration puis les boues seront retirées et séchées sur place ensuite celles-ci partiront vers une usine de traitement.

Il précise également que ces travaux n'ouvrent pas droit à subvention, ils seront en totalité supportés par le budget assainissement, ce qui explique, depuis plusieurs années, l'augmentation du taux de l'assainissement, appliqué sur les consommations facturées aux usagers.

Les travaux devraient débuter en début d'année 2027 puis viendra l'aménagement paysager du site.

A l'unanimité, le Conseil accepte ces propositions.

7 - O.N.F : Etat d'assiette 2027 *délibération n° 2026.09.25/07)*

L'état d'assiette des coupes et destination des produits pour l'exercice 2027 est présenté par l'ONF.

Il s'agit d'amélioration dans les parcelles n° 2, 5 a, 1 b pour un volume total de 34 m³ 80 principalement de vente sur pied.

Monsieur le Maire indique qu'il n'y aura pas d'affouages cette année car l'exploitation serait trop dangereuse (ligne électrique et route à proximité).

Un projet de sentier pédagogique depuis le bâtiment la Belle Forêt vers la parcelle communale où sont plantées des essences en placeaux est à l'étude.

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

8 - FINANCES : Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation *(délibération n° 2026.09.25/08)*

Dans son mail du 26 août la DGFIP nous informe que l'article 108 de la loi des finances indique qu'à partir du 1^{er} janvier 2027, l'intitulé "taxe sur la vacance des locaux d'habitations (TVLH)" remplacera "taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)".

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

Informations et questions diverses

- Les Ets L'HOMÉ ne donne pas suite à leur projet à l'EHPAD ;
- Remerciement de l'AMF pour notre don de 1.000 € aux communes sinistrées ;
- Départ du Major à la gendarmerie ;
- L'ancienne chaudière à gaz de la mairie a été reposée aux restos du cœur avec contrôle du niveau de tuyauterie ;
- Travaux d'aération dans le bâtiment mis à disposition à "l'eau vive" ainsi qu'à la salle Poirot par l'entreprise locale Masielec pour lutter contre l'humidité ;
- Nettoyage de la parcelle en bordure de Saône à l'arrière des habitations rue des Terrasses ;
- Changement du compteur sur la conduite principale communale à la station de traitement de l'eau route de Vittel par VÉOLIA ;
- Travaux de voirie devant le café des promeneurs et gravillonnage route des Rochottes ;
- Cérémonie libération de Darney le 14 septembre : remerciement de Mr Fabien DROUIN pour citation de son père lors de la cérémonie ;
- Caméras fonctionnelles rue de la république ;
- Changement horaire de l'éclairage public à 5 h 30 le matin au lieu de 6 heures ;
- le 23 septembre plainte à la gendarmerie pour tags sur le bâtiment "halle des saveurs".

Dates

- le 05 octobre début des travaux par les Ets Colas des trottoirs rue de la République ;
- le 07 octobre réunion à 9 h : préparation du repas de l'âge d'or ;
- le 09 octobre : marché mensuel à la halle des saveurs ;
- le 10 octobre à 20 h concert des chorales de la MPT sous la houlette de Jean Michel Gehin à l'église de Darney, avec participation des enfants des écoles, entrée libre ;
- le 30 octobre à 9 h commission fleurissement ;
- à programmer les visites de la station d'assainissement et de la forêt par les élus.

Madame Petra LAURAIN signale :

- qu'une fenêtre du clocher de l'église est ouverte ce qui permet aux pigeons de s'y introduire ;

Monsieur DESVERNES indique que l'endroit n'est pas d'accès facile pour y parvenir mais que l'entreprise MATHIS ET PHILIP doit intervenir prochainement sur le toit et se chargera, entre autres, d'y remédier.

- dans l'impasse de l'Éléphant plusieurs sacs "poubelle" sont à l'abandon à l'arrière d'une résidence privée.

Un rappel à l'ordre sera effectué auprès du propriétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40

La secrétaire de séance
Nicole DELAVILLE

Darney, le 25 septembre 2026
Le Maire,
Yves DESVERNES

